

Le DECLIN d'une ZONE Nature: LA MAILLARDE

Etranglée et Morcelée

Courrier arrivé le
27 DEC. 2018
Direction des Infrastructures



De « NATURE 2000 » vers « DENATUREE 2020 »

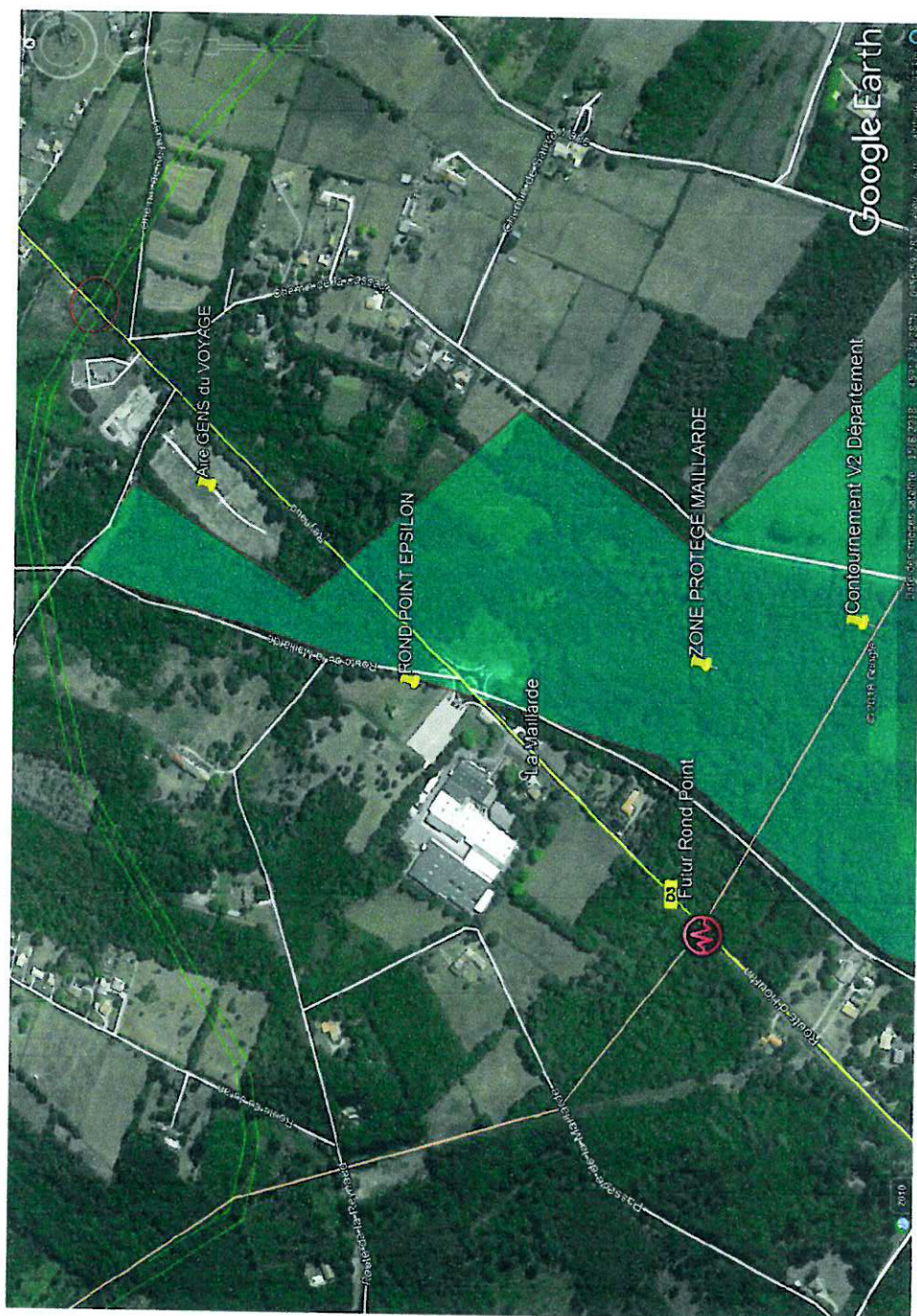
Cette zone MAILLARDE, autour d'EPSILON COMPOSITE, à évolué de manière inquiétante :

- A) Une aire de passage « **Gens du Voyage** » y a été implantée (très polluante) ... Dans la zone NATURE.
 - B) Un **rond point « EPSILON »** vient d'y être créé, avec sortie EST débouchant sur une future zone AUX décidée par la commune de LESPARRE. ... Dans la zone NATURE.
 - C) Une **TRAVERSEE** de cette zone, à 300 mètres du rond point précédent est à nouveau envisagée pour le contournement de LESPARRE, avec **création d'un nouveau rond point.** ... Dans la zone NATURE.
 - D) Une demande de **création d'une zone DUP** autour de l'emprise actuelle EPSILON COMPOSITES apportant de nouvelles nuisances, jamais complètement traitées. ... Dans la zone NATURE.
- ?) Et bientôt ...** le passage de la RD3, à partir de ce rond point, direction HOURTIN ... en zone commerciale, plus facilement accessible que par la voie « CONTOURNEMENT »
... Pourquoi pas ?

On s'éloigne d'une évolution valorisée et aménageable, genre

« Marais de VENSAC » ou « Etang de COUSSEAU »

GAILLAN le 21 Décembre 2018



Le DECLIN d'une ZONE Nature:

LA MAILLARDE

PROJET DE CONTOURNEMENT
de
QUEYRAC- LESPARRE- GAILLAN- St-GERMAIN-D'ESTEUIL

SOMMAIRE

INTRODUCTION :

Un projet réaliste et réalisable ? p.2

1/ Propositions d'aménagements sur le fuseau de l'itinéraire VARIANTE 2 p.3-5

A) RACCOURCI : Bois du fil à Forage du Petit Moulin (Nord du tracé) p.3

Intérêt:

B) FRANCHISSEMENT RD3 (près de la Zone EPSILON) p.4

Enjeux:

Remarques :

Inconvénients :

C) FRANCHISSEMENT RD3 (près de la déchetterie à 800 m au Nord Zone EPSILON) p.4-5

Enjeux:

Avantages: (Valorisation Rond Point EPSILON)

Remarque:

2/ Propositions sur la VARIANTE 1 p.6

A) TRONCON RD3 vers BELLOC via Château d'ESCOT

3/ Proposition d'un CONTOURNEMENT, coté Est de LESPARRE p.7

CONCLUSIONS p.8-10

BELLOC à RD3

RD3 vers BOIS du FIL

RD3 vers CENTRE de SECOURS (Ceinture EST)

TRONCON Nord V2 (aboutissement sur QUEYRAC)

PROJETS à ASSOCIER p.11

Zone d'Equilibre EPSILON

Zones de BELLOC et voie d'entrée Sud LESPARRE

VISION DU PROJET proposé par Mr NICOLAS p.12

Vue du projet (moyen d'accès et visualisation dynamique)

Le 17 Décembre 2018

Département de Gironde
Direction des Infrastructures
Projet Contournement Lesparre Médoc
Esplanade Charles de Gaulle
33074 Bordeaux Cédex

Madame, Monsieur,

Je vous prie de bien vouloir prendre connaissance de ce document, où vous trouverez mes observations sur le projet de :

CONTOURNEMENT de LESPARRÉ-MÉDOC et GAILLAN-EN-MÉDOC

Objet : Avis accompagné de propositions d'évitement et de réduction de nombreux impacts directs et indirects du contournement sur l'environnement.

INTRODUCTION

Ce projet du département de la Gironde qui a pour vocation d'être amendé potentiellement, je souhaiterais -comme le prévoit le code de l'Urbanisme, art L 300-2 et le code de l'environnement, article L-121-15-1 -, apporter différents aménagements, sur la base de 2 tracés exposés et présentés lors de la concertation préalable.

En effet, c'est suite à la réunion d'information organisée par le Département le 23 Novembre 2018 à Lesparre-Médoc, que mes observations s'accompagnent dans ce présent document, de propositions d'aménagements qui s'imposent au regard du projet départemental de déviation de la RD 1215.

Mes propositions porteront d'une part sur le projet d'itinéraire privilégié par vos services qui est axé sur la Variante 2, et d'autre part, sur la Variante 1, pour enfin introduire un nouveau tracé.

Enfin, il s'agira de définir quel est le meilleur projet qui pourrait être réalisé, avec une infrastructure qui présente à la fois un bénéfice maximal sur le territoire, et le moins d'impacts possible en terme d'environnement. En tous cas que tous les effets négatifs puissent être minimisés.

1/ Propositions d'aménagements sur le fuseau de l'itinéraire

VARIANTE 2 :

A) RACCOURCI à partir du Bois du fil jusqu'au Forage du Petit Moulin (Nord du tracé) par :

a- Suppressions de 6,2 Km de voie nouvelle, d'1 Rond point et d'un franchissement à plat sur le Tracé Nord V2:

Intérêt:

Conserver la voie actuelle (Bois du Fil / VENDAYS) sans modification, supprime donc la jonction V2 avec route Vendays à Bois du fil. Cette route est en effet très accidentogène avec un passage difficile à Coudessan (de nombreuses croix en témoignent). Ceci limite donc l'apport de circulation supplémentaire sur cette voie.

b- Remplacement par 1,75 KM de voie, entre forage du Petit moulin et le rond point du Bois du Fil.

Dans le diagnostic de cette zone, il y a un effet notable et qui est un élément moteur sur ce territoire, c'est un périmètre de protection du CAPTAGE de la ressource en eau de la commune de GAILLAN.

- *Nécessité d'un éloignement de la voie nouvelle du forage, qui pourrait alors passer de 80 m à 320 m.*
- *Position d'un nouveau Rond point utile et bien situé (4 voies denses).*
- *Desserte mieux adaptée vers QUEYRAC et vers les zones ex-industrielles de Biail.*
- *Accès GAILLAN LESPARRÉ moins répulsif pour les touristes du Nord MEDOC en les rapprochant de GAILLAN LESPARRÉ et des zones viticoles.*
- *Nécessite franchissement voie ferrée.*
- *Supprime 1,7 Km de contournement parallèle inutile (ligne droite de L'Escapon à Le Gadet).*

B) FRANCHISSEMENT RD3 (près de la Zone EPSILON)

Enjeux:

Protéger l'entreprise existante d'EPSILON, où manquent cependant des informations concrètes car disparates.

Remarques :

Un rond point déjà créé sans même avoir tenu compte du rond point ajouté dans le projet contournement V2, situé à seulement 300 m.

En effet, ces 2 ronds points (très proches) provoqueraient un gros ralentissement sur la RD3 surtout chargée par la circulation dense de poids lourds issus de la zone de NAUJAC SMICOTOM (enfouissement, compostage déchets verts) plus 2 gravières et une centrale à béton.

Le rond point existant possède 4 branches dont une débouche dans la zone AUX de LEPARRE (zone NATURA 2000 et zone humide), sachant que le projet sur cette zone sera sans doute abandonné ou qu'il doit l'être, malgré les justificatifs ambitieux d'EPSILON.

Inconvénients :

L'option V2 perturbe toutefois la zone habitée (JURAN RAYNAUD) proche de la zone EPSILON et fortement la zone humide.

C) FRANCHISSEMENT RD3 (près de la déchetterie à 800 m au Nord Zone EPSILON)

Enjeux:

En terme de milieux naturels, puisque c'est aussi un élément important sur la réalisation d'une infrastructure nouvelle, on a sur toute la partie Nord du territoire, des zones qui sont protégées, de type de NATURA 2000. Ces zones font l'objet de classement de protection, puisque elles sont très favorables au développement d'espèces protégées.

On a sur ce territoire un réseau hydrographique qui est très développé, qui s'articule beaucoup autour du Chenal de Guy, qui est un cours d'eau de bonne qualité, et avec des ramifications importantes. Notamment, quand on s'écarte vers la partie Sud, on pense notamment au ZIC, à la Maillarde, dans ce secteur-ci qui sont des zones humides intéressantes, pour que la petite faune puisse circuler sans effet de coupure et conserver la connexion entre les différents espaces.

- Protéger la zone du Zic & de la Maillarde d'un franchissement très néfaste, car riche en boisements de chênes recouverts de lierres nombreux et imposants, (rares dans la région). Ils sont sources de nourriture, nichoirs et dortoirs pour les oiseaux.

a- Le franchissement près de la déchetterie est plus court en zones boisées de moindre qualité (170 m au lieu de 430 m), ce qui **permettrait de ne pas couper en deux, la zone naturelle boisée du Zic et de La Maillarde.**

Avantages: (Valorisation du Rond Point d' EPSILON)

- Préserve donc la zone protégée de la Maillarde de son morcellement, et autorise la création d'un parcours nature dédié à la marche. L'ex zone (AUX de LESPARRÉ) peut même devenir, puisqu'elle existe, un mini parking visiteurs et promeneurs pour le site, aménageable (petit chalet bois d'informations avec 2 tables et 4 chaises).
- Redonne l'accès à la passe Castillonnaise, donc valorise un peu plus la sortie inutilisée du Rond Point EPSILON. Nécessite l'appropriation de la parcelle concernée.

b- Aménagements avec la création de Panneaux tels que :

- «Zone protégée NATURA 2000»
- «Accueil promeneurs»
- «Passe Castillonnaise»

Remarque:

Les habitations voisines de la zone nord EPSILON seraient impactées différemment.